



L'intersyndicale départementale de la Moselle

représentée par les organisations syndicales CGT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et FA-FPT de la Moselle refusent que les services publics, la Fonction publique, les agent-es publics soient sacrifiés sous le joug de contraintes budgétaires qui seraient appelées par la mise en œuvre d'une possible « économie de guerre » sur le dos des personnels et des usager-es.

Force est de constater que l'année 2025 pourrait être une année noire pour les services publics, les usager-es, les agent-es marquée par :

- une nouvelle dégradation de la rémunération des agent-es publics avec la poursuite du gel de la valeur du point d'indice après une année blanche en 2024, la reconduction du non-versement de la Gipa (Garantie individuelle du pouvoir d'achat) en 2025 comme en 2024, l'absence de refonte de la grille indiciaire, la persistance d'inégalités salariales entre les femmes et les hommes,
- la stigmatisation des agent-es malades avec la réduction de 10 % de la rémunération les trois premiers mois du congé maladie ordinaire,
- par la suppression de la difficulté administrative (2,29€) pour les territoires de l'Alsace et la Moselle à compter du mois de mars 2025.

Force est aussi de constater qu'en engageant une nouvelle revue des missions publiques ou encore une loi dite de simplification, ce sont de nouvelles externalisations, privatisations et suppressions de politiques publiques et de services publics qui sont à l'ordre du jour au détriment du service rendu aux populations.

Les organisations syndicales réitèrent que d'autres choix sont possibles, nécessaires et finançables. Nous revendiquons :

- Des services publics et une Fonction publique assurant les droits et répondant aux besoins des populations sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-Mer,
- L'augmentation de la valeur du point d'indice et des mesures salariales générales,
- La suppression de la baisse de 10% des rémunérations pendant les congés de maladie,
- La refonte des grilles indiciaires,
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- Le rétablissement du versement de la Gipa,
- Que les droits des agent-es publics, au titre des politiques de protection et d'action sociales, soient assurés,
- Que le droit local soit respecté par la continuité du versement de l'indemnité de difficulté administrative.

L'intersyndicale départementale de la Moselle appelle les agent-es publics à une journée de mobilisation des personnels, le jeudi 3 avril 2025 devant la préfecture à Metz de 11h30 à 14h, une restauration sera mise en place afin de passer un moment autant convivial que revendicatif.

